

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

du jeudi 24 novembre 2022

14h30

en salle des Commissions

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

- Point n°1 :** Décision modificative n°2 au budget principal et au budget annexe des Aides à Domicile.
- Point n°2 :** Organisation des repas festifs dans les résidences autonomie et à l'EHPAD Joseph Guittard et Fixation du taux de participation du CCAS au repas festif des résidences autonomie.
- Point n°3 :** Autorisation donnée à Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S. d'engager, liquider et mandater, pour l'exercice 2023 mais avant le vote du Budget primitif, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget principal et aux budgets annexes du C.C.A.S. de l'exercice 2022.
- Point n°4 :** Désignation d'un nouveau membre suppléant au sein de la Commission d'Appel d'offres du CCAS – remplacement de Mme Morgado.
- Point n°5 :** Convention d'accès à l'espace sécurisé « mon compte partenaire » de la CAF.
- Point n°6 :** Convention cadrant le partenariat entre le CCAS et l'association COALLIA pour la mise en œuvre de la mission d'accompagnement social lié au logement du CCAS.
- Point n°7 :** Convention de partenariat relative au service départemental de téléassistance Val'Écoute.
- Point n°8 :** Proposition d'organisation de l'initiative « ballotins de chocolats » aux seniors 2023.
- Point n°9 :** Mise en œuvre du marché de restauration seniors avec la Sté Dupont Restauration.